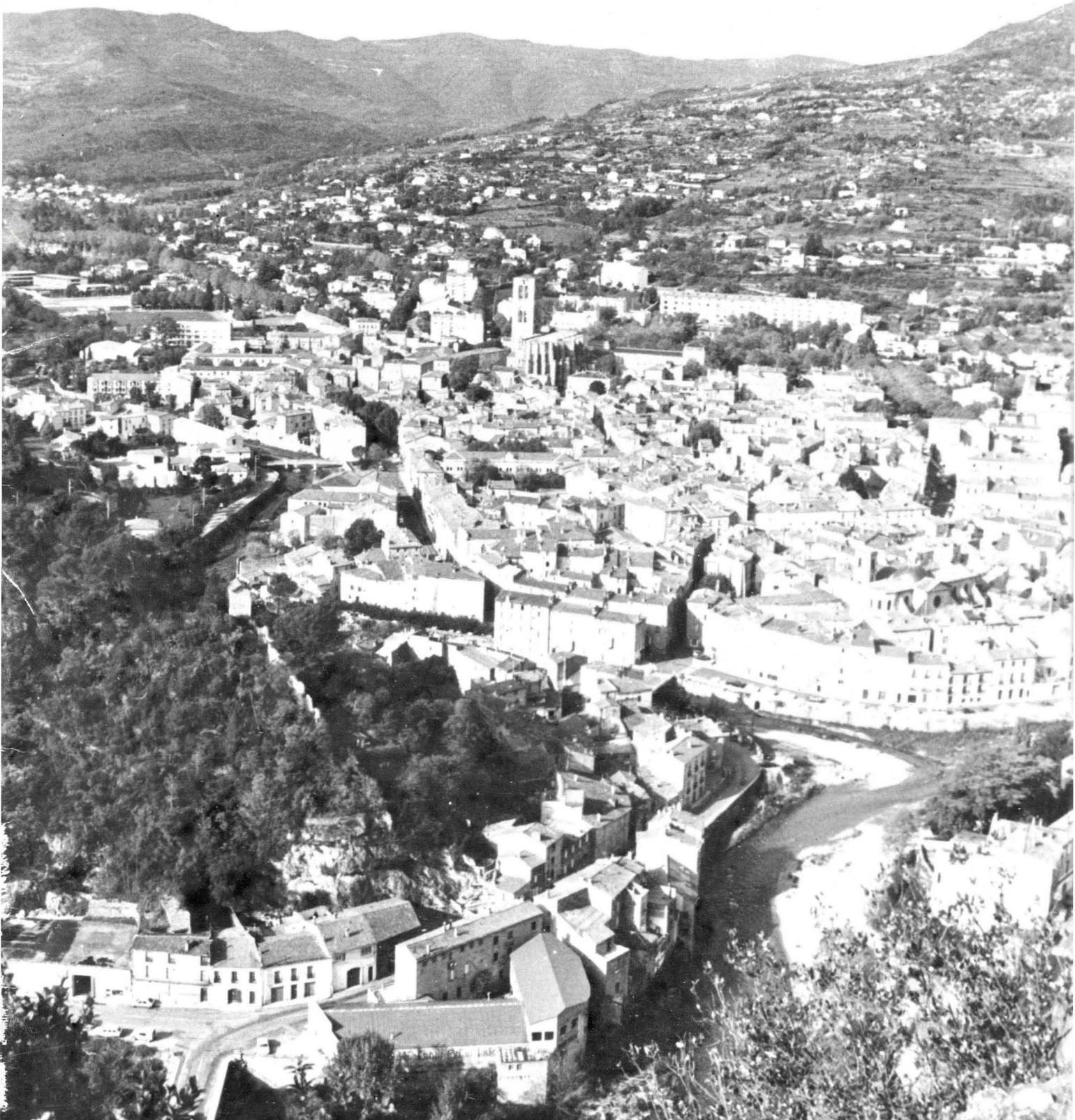


Avril-Juillet 1989
G.R.E.C. N° 50-51

ISSN 02203543



BULLETIN DU GROUPE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES DU CLERMONTAIS
(Revue culturelle de la Moyenne Vallée de l'Hérault)

UN TEXTE DE CIRCONSTANCE !

Clermont l'Hérault

Pendant la Révolution Française 1789-1797

DISCOURS

Prononcé par Louis André

Professeur d'Histoire au Collège

Lors de la distribution solennelle des prix faite aux élèves du collège de Clermont-l'Hérault, le 30 juillet 1898, sous la présidence de M. Benjamin Guiraudou, Maire de Clermont, Conseiller général, officier d'Académie.

Chers Élèves,

En cette solennité scolaire de fin d'année, qui fut, pour vos désirs impatients, trop lente ou paresseuse à venir, je voudrais vous faire oublier le professeur d'histoire. Cette gracieuse estrade n'a point l'aspect sévère d'une chaire d'enseignement et vous n'avez point vous-mêmes l'apparence d'écoliers préparés à la besogne quotidienne. Mais je suis bien sûr qu'en vous parlant quelques minutes de votre vieille cité, qu'en évoquant devant vos yeux une page - une seule - de son histoire, vous me prêterez votre attention et vous n'en voudrez pas trop au professeur d'avoir un moment retardé l'heure qui vous verra réunis, vous et vos parents, sous le bien-aimé Toit Paternel.

Michelet, notre grand historien national dont vous connaissez tant de pages ardentes ou émues, a dit que l'histoire est une résurrection et il ajoutait qu'elle est la victoire progressive de la Liberté. Elle ne doit donc pas vous apparaître comme une série d'images décolorées du passé, qui ne se rattacherait en rien aux choses de la vie moderne.

Et c'est pourquoi, d'esquisser à grands traits le tableau de votre cité au moment où éclata, comme un coup de tonnerre bienfaisant, la révolution de 1789, ce n'est point tenter seulement une évocation saisissante du passé, mais c'est encore et surtout dégager de cette page d'histoire une grande leçon de moralité civique. Au spectacle des robustes efforts de vos ancêtres, vous verrez, vous comprendrez non pas seulement ce que vous êtes au point de vue de la Liberté et du Progrès social, mais encore ce que vous devez être dans l'avenir, lorsque le temps aura fait de vous des hommes et des citoyens, pour peu que vous vous rappeliez que le travail est une vertu républicaine.

Comme tant d'autres villes que le privilège de leur situation physique devait pourtant convier à une éternelle prospérité, Clermont vécut, pendant des siècles, dans la misère, la servitude et l'oppression. Victime, durant le cours de sa douloureuse histoire, des rivalités parfois sanglantes de ses seigneurs et des évêques de Lodève, elle reconnut à plusieurs reprises les crises terribles des guerres civiles et elle y perdit chaque jour le peu d'indépendance et de franchises communales qu'elle avait su arra-

cher à la cupidité ou à la crainte de ses maîtres. Je ne vous décrirai pas ces tristesses, ces hontes, ces angoisses du passé : les historiens de Clermont les ont dépeintes en des pages que vous n'ignorez pas peut-être.

D'ailleurs, la lecture des Cahiers des doléances et vœux de la Communauté, rédigés à la veille des Etats-Généraux, nous édifie suffisamment sur la situation matérielle et morale des Clermontais : c'est une plainte naïve mais ferme qui monte vers le Pouvoir ; c'est un long cri de déchirement qui part de cœurs blessés et pourtant bons.

Le rude hiver de 1788-89 avait ajouté aux malheurs de tous et la soif criminelle de quelques accapareurs de blé avait provoqué, le 15 avril 1789, une grave émeute qui aboutit au pillage de trois magasins et qui nécessita l'intervention de la troupe de ligne.

Aussi bien vous comprendrez sans peine que votre cité tressaillit de joie et frémit d'espérance à ces coups de foudre successifs qui allaient renverser la monarchie et se répercuter dans les Cours Européennes. A la nouvelle de la prise de la Bastille, les trois ordres de la ville, les chefs ou syndics des principales corporations se réunissent et se confondent dans une généreuse communauté d'enthousiasme pour voter à l'Assemblée des Etats généraux et au peuple de Paris une adresse de félicitations et de remerciements.

Une ère nouvelle commençait, de laquelle les Clermontais attendaient la fin de leurs misères et de dix siècles d'oppression et de ténèbres.

La vieille administration consulaire est brisée et remplacée par une municipalité libérale ; une garde nationale est organisée, qui veillera sur la sécurité des habitants. Pour mieux montrer sa confiance en ces temps nouveaux qui surgissaient, pour briser tout lien avec un passé détestable et maudit, votre cité abandonne la dénomination de Clermont-Lodève pour prendre définitivement celle de Clermont-l'Hérault. Du coup, sans bruit, sans désordres, elle avait gagné son indépendance et conquis sa liberté. Elle en manifesta publiquement sa gratitude et sa joie à l'occasion de l'anniversaire de la prise de la Bastille et elle célébra avec une patriotique ardeur la Fête de la Fédération, le 14 juillet 1790. - "A la pointe du jour, nous disent les documents officiels, les cloches et le canon annoncèrent la solennité ; le tambour battit la générale et tous les citoyens s'empressèrent à se préparer un jour à jamais mémorable. La garde nationale et la troupe de ligne se rendirent en bon ordre sur la place publique. A 10 heures du matin, elles se transportèrent devant l'Hôtel de Ville pour prendre le Corps municipal qui, après avoir fait un grand tour de ville, musique en tête, se rendit au son des cloches et au bruit du canon dans l'Eglise paroissiale où la messe fut célébrée par M. Pons, curé-prieur de Cler-

mont” qui prononça un discours dont nous connaissons tous les termes et dont le langage élevé n’était pas pour surprendre les esprits à cette époque. A midi sonnant, sur la place Saint-Paul, le Maire, au nom du Conseil municipal et des notables de la ville, formule le serment de fidélité à la Loi, à la Nation et au Roi et les capitaines des 7 compagnies de la garde nationale le répètent à leur tour, pendant que le canon tonne et que les cloches sonnent à toute volée. Cette fête civique se continue le soir par des banquets populaires et se termine par des feux de joie, des illuminations et des danses où, nous dit-on, “tous les citoyens de tout âge, de tout état et de tout sexe prirent part, animés par les mêmes sentiments d’amitié, de fraternité et d’attachement à la révolution”.

Par l’éclatante manifestation de son civisme et de son adhésion aux idées nouvelles, la ville de Clermont espérait peut-être que l’Assemblée nationale écouterait plus favorablement ses désirs et ses vœux, quand viendrait devant elle la discussion de la division du Languedoc en départements et sa subdivision en districts.

Clermont qui avait opté pour Montpellier comme chef-lieu de l’Hérault s’agita pour devenir chef-lieu de district au détriment de Lodève et elle fit valoir, pour l’emporter, ses avantages particuliers :

- 1° des fabriques considérables de draps pour le Levant ;
- 2° un marché s’y tient toutes les semaines et c’est véritablement une foire par l’affluence des marchands des contrées voisines du Rouergue, du Quercy et de la Provence ;
- 3° l’air qu’on y respire, ses eaux, ses aliments sont des plus salubres ;
- 4° la maison des Jacobins offre au milieu de la ville des appartements vastes et commodes ;
- 5° elle n’a point profité des avantages de l’ancienne administration, les âmes de ses citoyens ont toujours été le foyer de la liberté...”.

Si fondées que parurent ses réclamations, la ville de Clermont en fut réduite à vivre dans l’orbite administratif de Lodève et obtint seulement gain de cause pour l’établissement d’un Tribunal de commerce. Dans cette lutte aigüe entre les deux villes sœurs - qui était une question de vie ou de mort pour Lodève - il s’en fallut d’une seule voix que Clermont ne triomphât, devint chef-lieu de district et demeurât par la suite le chef-lieu d’un arrondissement.

C’est que les intérêts de la cité libre et fière avaient trouvé d’énergiques défenseurs dans le Club des Amis de la Constitution dont l’existence légale date du 21 Décembre 1790 et qui comprit, dès la première heure, plus de 300 patriotes clermontais. Nous savons dans tous ses détails l’histoire de ce club, son installation au couvent des Dominicains, puis à l’Eglise des Pénitents blancs, devenue propriété nationale, ses séances pacifiques ou orageuses suivant les circonstances, ses relations non seulement avec la municipalité mais encore avec les autres sociétés similaires de la région ; il serait trop long - quoique intéressant - d’entrer dans le détail de ses opérations et de ses travaux, de les suivre au lendemain de la proclamation de la République quand il prend le nom de Société Populaire ou de Club des Jacobins. Il demeure certain qu’il veilla avec un soin jaloux, parfois même tracassier, au triomphe des idées révolutionnaires contre les tentatives du club de l’Egalité, ouvert aux royalistes clermontais.

Des heurts devaient fatalement se produire entre le parti qui montait et celui qui descendait.

Le 6 janvier 1791, à propos d’une grosse caisse que

les musiciens divisés se disputaient entre eux, une rixe éclata, qui allait grandir en émeute, lorsque la municipalité proclama la loi martiale et fit sortir contre les manifestants la troupe de ligne, avec le drapeau rouge en tête.

C’était d’ailleurs le moment où étaient appliquées dans toute leur rigueur nécessaire les mesures et les lois révolutionnaires : imposition du serment civique à tous les ecclésiastiques ; suppression des vœux monastiques et par suite des couvents ; mise en vente des biens nationaux ; décrets contre les émigrés et les prêtres réfractaires. C’était l’époque enfin où l’égalité des citoyens et l’unité de la nation s’imposaient en présence de la coalition formidable des monarchies inquiètes et menaçantes.

L’heure des décisions viriles venait de sonner ; la fuite du roi, la journée du 10 août, l’invasion du territoire, les intrigues des émigrés à l’extérieur, les complots des réfractaires à l’intérieur devaient déchaîner avec plus de violence encore la tempête révolutionnaire où sombra la vieille monarchie française. De cette tourmente, Clermont ressentit fatalement les effets.

Les biens des émigrés sont vendus ; les églises des Bénédictines, des Pénitents blancs et des Pénitents gris sont aliénés, transformées en magasins de subsistances ou en fabriques de salpêtre ; les cloches sont descendues et envoyées à la monnaie ; l’église paroissiale Saint-Paul garde pourtant la sienne, reste ouverte au culte officiel pour être convertie ensuite, au moment de la Terreur, en Temple de la Raison, puis de l’Etre suprême, où se tinrent les réunions décadaires et où furent désormais célébrées les fêtes patriotiques.

Mais que la disette se fasse sentir, que la misère s’aggrave, que la vie matérielle enfin devienne de plus en plus difficile, l’âme des Clermontais ne perdit pas un moment de sa calme assurance et de sa sérénité. Elle a pleine conscience de ses devoirs et, dans la mesure de ses moyens, elle travaille avec une généreuse ardeur à l’établissement de la République et au salut de la Patrie. Si la population de Clermont aime planter des arbres de la Liberté sur le Planol ou organiser de joyeuses farandoles autour des ruines de son château, elle a aussi des occupations plus nécessaires ; elle répond à la proclamation de la Patrie en danger par la formation d’un bataillon de volontaires ; les femmes se mettent à la disposition des Jacobins pour fabriquer de la charpie pour les blessés ; la municipalité fait la chasse aux suspects, la garde nationale aux bandits toujours disposés à profiter des troubles et des émeutes. Et c’est pourquoi le régime de la Terreur à Clermont ne fit point et ne put faire des victimes, malgré les sourdes agitations du parti royaliste qui, dans l’ombre, avait dissimulé ses armes et attendait sa revanche.

Il crut la trouver au 9 thermidor, avec la chute de Robespierre et du triumvirat ; mais à Clermont-l’Hérault, cette réaction n’avait aucune chance de triompher, ceux pour qui le passé demeurerait un enseignement vivant - s’organisèrent aussitôt et sous le nom de Vendée rouge se firent les défenseurs et les conservateurs des conquêtes révolutionnaires. Le règne des Guilhem et des Bérenger, barons ou comtes de Clermont, avait bien définitivement disparu dans le cataclysme qui engloutit le trône des Bourbons et d’où sortit une France nouvelle en une triomphante apothéose !

Et cependant, mes chers amis, c’est au moment où se terminent les pages sanglantes de l’histoire de la France révolutionnaire, que des taches de sang vont souiller les feuilles des annales clermontaises et que réellement la guerre civile éclate dans vos murs.

Nous assistons, dès 1795, avec l'inauguration du gouvernement directorial à une suite ininterrompue de rixes, de bagarres et d'émeutes entre les partis extrêmes.

En décembre 1795, les conscrits clermontais refusent de se rendre à l'appel qui les envoie vers la frontière. La municipalité qu'on avait si souvent suspectée de royalisme ou accusée de tiédeur, veut faire son devoir, demande des troupes à Pézenas et à Montpellier, organise des patrouilles qui se mettent à la recherche des déserteurs ; les esprits s'inquiètent et s'échauffent ; un vent de discorde et de haine souffle parmi la population ; les gendarmes sont insultés et menacés ; chaque soir des groupes se forment autour de l'Hôtel de Ville ; la municipalité se déclare en permanence ; le 31 décembre, à huit heures du soir, la foule accrue de tous les mécontents et de tous les royalistes marche vers la mairie et l'assiège, en faisant entendre des cris de mort. Alors du corps de garde effrayé par un coup de feu ; dans cette foule frémissante un jeune conscrit a été mortellement atteint. Au tumulte du premier moment succède une stupeur énorme, un silence funèbre, et l'on se retire dans la nuit noire, en emportant un cadavre. Mais le lendemain, 1^{er} janvier 1796, après les funérailles de la victime et au retour du cimetière, la foule laisse échapper sa colère en un flot d'invectives terribles à l'adresse du Corps municipal ; des pierres sont lancées contre les fenêtres de l'Hôtel de ville, qui volent en éclats ; la maison même est assiégée, envahie, saccagée et les officiers municipaux sont mis dans la nécessité de s'enfuir par les toits.

Quelques mois plus tard, en mai 1797, aux alentours de la halle, les partis qui n'avaient pas désarmé en viennent aux mains ; le commissaire de police intervient et cherche à rétablir l'ordre ; il se jette au milieu des combattants et reçoit dans la bagarre un coup de couteau qui l'étend raide mort sur le sol ; on ne connut jamais le véritable meurtrier, car des doutes planent encore sur la culpabilité de celui que l'on rendit responsable de ce crime en l'envoyant à l'échafaud.

Mais ce ne sont là heureusement que des exemples isolés et rares de ce fanatisme que revêtent parfois, dans les crises aiguës, au tournant de l'histoire d'un peuple, les causes mêmes les meilleures.

C'est vous dire, mes chers amis, que si vos ancêtres clermontais eurent pleine conscience de leurs endroits, ils ne faillirent jamais à l'honneur et à leurs devoirs de citoyens libres et, s'il est vrai que l'histoire, selon un mot de M. V. Duruy, possède une grande vertu d'apaisement, celle de votre cité, au moment de la tourmente révolutionnaire, vous est une preuve éclatante que l'on peut marcher vers le Progrès et travailler au bonheur d'une nation, sans qu'il soit nécessaire de s'avancer à travers des sillons que peut avoir rougis le sang de nos semblables.

D'ailleurs, quand vous connaîtrez mieux les origines et l'histoire de votre cité à travers ce pénible déroulement des siècles et quand vous pourrez ensuite développer davantage ce tableau trop rapide que je viens d'esquisser de Clermont pendant la Révolution française, vous aurez le plaisir de constater sa marche incessante vers le Progrès. Vous jugerez mieux et sainement et vous verrez qu'il y a loin du Clermont du XIV^e siècle, morne, resserré, noirci comme un vieux nid d'aigle fixé au roc mousseux, au Clermont de 1789, libre, se développant, étendant ses bras, descendant de sa colline dans la plaine merveilleuse qui s'étend sous ses pieds ; qu'il y a loin, bien loin de Clermont, la ville féodale et sombre, courbée sous le sceptre de ses hauts barons, à Clermont, la cité indus-

trielle et commerçante, se relevant fière et libre à l'air pur de ses franchises municipales, gagnée de suite à ce courant d'idées nouvelles qui emportait la France vers un plus souriant avenir et la rapprochait de cet idéal d'Égalité et de Fraternité que tant de poètes ont rêvé et qu'il est peut-être impossible de réaliser un jour.

Mais que de choses étaient un rêve qui devinrent réalité plus tard ! On ne peut pas plus nier le Progrès que la clarté bienfaisante du soleil ; on ne peut pas plus oublier les leçons fécondes de l'histoire que l'on n'a le droit de renier son père ou ses ancêtres.

Vous avez sous les yeux le témoignage des prodigieux efforts qu'ils ont tentés pour sortir des ténèbres et naître à la lumière ; c'est à eux, mes amis, que vous devez d'être bientôt des hommes et de concourir plus tard, comme eux, à cette œuvre de Justice et de Charité sociale, à laquelle vos maîtres ne cessent de vous convier, non pas seulement pour la grandeur de la Patrie, mais pour le bien de l'Humanité tout entière.

(Ce Discours a été publié par les soins et aux frais du Conseil municipal de Clermont-l'Hérault).

(Clermont-l'Hérault - Imprimerie Saturnin Léotard, 1838)

- Reproduction intégrale -



Place de la Mairie

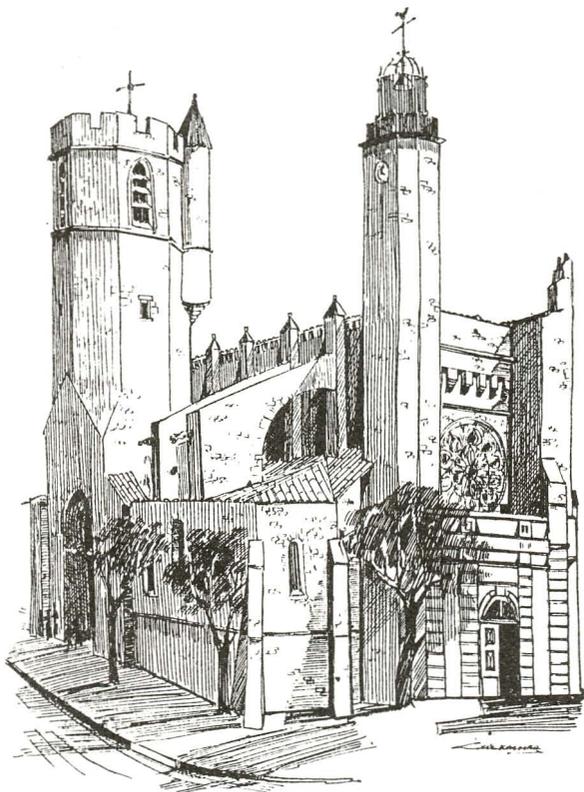
ANNEXE

ARCHIVES DE CLERMONT L'HLT

Cahier des plaintes et doléances de la Ville et Communauté de Clermont-Lodève

Cette Communauté pleine de confiance aux intentions paternelles de Sa Majesté, à la sagesse de ses Ministres, aux lumières et au zèle patriotique qui vont se développer dans la grande assemblée de la nation, doit moins s'occuper de raisonner sur ses maux que de les indiquer, de proposer des moyens toujours dépendants de l'ensemble trop étendu d'un grand Empire pour être à sa portée, que de former ses vœux pressants pour son soulagement.

Ses Doléances doivent donc être simples, et vraies, et ses vœux sincères et naïfs.



Eglise St Paul

Doléances

Cette ville peuplée d'environ cinq mille habitants n'a pour toute ressource qu'un territoire peu fertile, un commerce de Manufacture de draps pour le Levant, et d'autres petites industries accessoires. Ces deux moyens de subsistance, si propres à se vivifier mutuellement, n'ont pu cependant empêcher cette Communauté d'offrir un spectacle presque continuel de misère. Aujourd'hui, par une vérification d'experts, faite il y a environ un an par autorité, il a été reconnu que sur environ mille maisons, il y en a plus de deux cents qui menacent une ruine prochaine et que les propriétaires sont hors d'état de réparer. L'église paroissiale qui est un vaste et grand édifice, recommandable par son architecture, et sa beauté menace également ruine d'après le rapport qui a été dressé par ordre de Mgr. l'Intendant. La place au blé n'est plus aussi qu'un monceau de ruines, de même que toutes les autres halles pour le service public.

Cette misère est la suite et l'effet des impositions énormes que cette Communauté supporte ; on croirait à peine qu'un nombre si peu considérable d'habitants pût payer environ 80 mille livres de taille, capitation, vingtième et industrie. Si, à cette somme, on joint encore les autres impositions indirectes, on pense que le tout pourrait se porter au dessus de cent cinquante mille livres. Il est aisé de voir qu'une telle surcharge ne peut que grever l'agriculture et rendre le sort des propriétaires fonciers très misérable ; la mortalité des oliviers et d'une partie des vignobles, que le froid excessif de cet hiver a occasionné, met le comble aux malheurs de cette Communauté dont les récoltes sont la principale ressource.

Les grandes dépenses de cette province, des Sénéchaussées, et des diocèses, sont sans doute la principale cause de l'énormité de ces impositions mais il en est un autre que cette Communauté peut regarder comme plus

intéressante pour elle. Le diocèse de Lodève est proportionnellement plus grevé que tous les autres et cette ville qui paie le sixième des impositions de ce diocèse l'est aussi proportionnellement au reste du diocèse. Et comme toutes les dépenses, soit provinciales et diocésaines, sont rejetées sur les tailles de la (...) suivi d'accroissement continuel de la surcharge primitive.

La manufacture des draps établie dans cette ville a pu seule soutenir pendant longtemps une situation aussi pénible par le produit de l'industrie. Mais depuis plusieurs années le commerce n'offre plus le même avantage ; et il est aujourd'hui réduit à un tel état de décadence qu'on doit même en craindre l'extinction totale. De là, les plaintes des ouvriers de ces manufactures, leur inaction, leur misère. De là, la modicité du salaire de ceux qui travaillent et la mendicité de ceux qui sont sans occupation, état affreux et touchant qu'ils ont tous exposé lors de la rédaction de ce cahier et que, pour mieux faire connaître, ont joint au présent cahier ainsi que ceux qui ont été remis par les corporations des maîtres cordonniers, des maîtres pareurs et affineurs, des apothicaires, des tisserands en draps et les députés des fabriques des draps de la province.

Il est aussi un autre genre d'industrie précieuse à cette communauté c'est celui de la tannerie, mais il n'en est point de plus chargé d'entraves, de plus exposé à une inquisition fiscale plus odieuse et qui soit plus capable d'étouffer l'industrie. Non seulement l'impôt qu'il supporte est excessif, mais les vexations qu'on y exerce pour le lever, les visites multipliées que les préposés ont droit de faire arbitrairement, les procès qui en résultent, font de cet état l'industrie la plus avilie et la plus désagréable. Il en résulte d'ailleurs pour le public une lésion considérable dont le corps des cordonniers se plaint comme il est dit dans leur mémoire joint au présent cahier.



Hôtel de Martin

NDLR Texte aimablement transmis (par les Archives Départementales) et la Bibliothèque Municipale de Clermont-l'Hérault (Madame Roques, responsable) après la remarquable conférence de M^{me} Ch. De Rouville, Yvon Creissac et Claude Rouit, au Théâtre de notre ville mardi 24-01-1989. Pour le lecteur, nous en avons simplement "rajeuni" le texte. Un vif merci à MM^{mes} De Rouville et Roques.